

Laboratoire
de l'Égalité

Partager
une culture commune de l'égalité
entre les femmes et les hommes.

VALORISER LES PERES DANS LES RESPONSABILITES PARENTALES

Communiqué du Laboratoire de l'égalité – 16 juin 2014

Une famille sur cinq est aujourd'hui composée d'enfants et d'un seul parent, la mère dans 85 % des cas. Plus d'un enfant sur dix dont les parents sont séparés ne voit jamais son père. Dans beaucoup d'autres cas, les contacts deviennent épisodiques. Si nous voulons valoriser l'engagement des hommes dans les responsabilités domestiques et familiales, composante essentielle pour tendre vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, ce principe ne doit pas être remis en cause en cas de séparation des couples avec enfants.

Le Laboratoire de l'égalité est favorable à une double résidence des enfants suite à une rupture conjugale. L'article 7 sur l'autorité parentale et l'intérêt de l'enfant de la proposition de loi famille, qui est étudiée à l'Assemblée nationale ce lundi, pose ce principe d'une résidence de l'enfant au domicile de chacun des parents après une séparation et dans le cas d'un exercice conjoint de l'autorité parentale, sans préjuger du temps passé chez l'un et l'autre.

Cette mesure ne vise pas à modifier le mécanisme de garde partagée mais participe d'un nécessaire changement dans les mentalités pour renforcer la responsabilité des pères vis-à-vis de leurs enfants. Elle est un pas supplémentaire pour accorder une place plus importante aux hommes au sein de la famille.

C'est au travers d'une plus grande liberté d'investissement des femmes et des hommes dans leurs vies privées et professionnelles que l'on pourra construire une culture de l'égalité mais c'est aussi en responsabilisant à égalité chacun des parents vis-à-vis de leurs enfants, y compris en cas de séparation.

Le Laboratoire de l'égalité rassemble 1000 hommes et femmes qui partagent une culture commune de l'égalité. Tou-tes, quelle que soit leur sensibilité politique, sont déterminé-es à mobiliser des moyens pour obtenir une mise en œuvre effective de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Les membres sont issus de différentes sphères : associations, entreprises, réseaux de femmes, fonction publique, syndicats, monde politique, recherche, médias, blogosphère...

Marie Fromont (Coordinatrice) 07 86 80 22 87 / marie.fromont@laboratoiredeegalite.org

Olga Trostiansky (Présidente) 06 77 02 71 26

www.laboratoiredeegalite.org / @Laboegalite